

Attention Taser !

Est ce que bientôt on devra se méfier chez son médecin ?

A moins que l'affichage obligatoire dans les salles d'attente recouvre encore un peu plus les murs de ce lieu si "doux et tranquille" .

C'est dans l'Express du 19 octobre dernier que l'on peut lire que des médecins commencent à s'équiper de Taser dit "light", le Stoper C2.

Rassurez vous il ne délivre que 15 000 volts au lieu des 50 000 volts du Taser du policier municipal du coin.

L'avantage, pas d'autorisation administrative, pas d'autorisation de port d'arme.

Il faut dire que certains professionnels médicaux commencent à être exaspérés, - 1600 agressions déclarées annuellement par les médecins généralistes. Et pour 1600 déclarées, combien d'agressions y a-t-il eu en réalité ? 10 fois, 20 fois plus ??

Le conseil de l'Ordre des médecins rappelle que "l'innocuité de ces armes n'est pas établies"

Alors d'ici à ce que l'on retrouve sur les murs des salles d'attentes une affiche : DANGER votre médecin est équipé d'un TASER ...

Mais est ce qu'on la verra au milieu de tout l'affichage déjà réglementaire, "heureusement" que celui-ci est rarement respecté ...

[Actualité rédigée par Tekiro]

Par

Publié sur Cafeduweb - Archives le jeudi 20 novembre 2008

Consultable en ligne : <http://archives.cafeduweb.com/lire/8965-attention-taser.html>